

LPF 36

Lait de chaux pré-dilué pour badigeon



Destination : ravalement de façades.
Traitement des murs intérieurs.

Densité : 1,40.

Consommation : Variable selon support et dilution. En moyenne 125 à 250 g/m² et par couche pour un badigeon.

Conditionnement : 15 Kg, 5 Kg et 1 Kg.

Teintes : livré en blanc et teintes du nuancier LPF "Chaux & Silicates".

- ✓ **Microporosité optimale.**
- ✓ **Non inflammable.**
- ✓ **Incombustible.**
- ✓ **Très bonne tenue aux salissures et à la pollution.**
- ✓ **Intègre le système "tout minéral".**
- ✓ **< 5 % de matières organiques.**



LPF 36

LAIT DE CHAUX PRÉ DILUÉ POUR BADIGEON

- Microporosité optimale.
- Ininflammable.
- Très bonne tenue aux salissures et à la pollution.
- Intègre le système « tout minéral ».



IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉFINITION : Formulé à base de chaux grasse aérienne, LPF36 est un lait de chaux, produit traditionnel pour enduit fin de parement des façades ou des subjectiles d'intérieur, notamment par badigeon de chaux comprenant des colatures. Finition des systèmes « tout minéral » de La Pierre Fertile.

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performance « DoP » conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. QR CODE dans l'encadré à la fin).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection et décoration du béton ou de la maçonnerie,
- apporte une légère texture et une couleur moirée au support.

Caractérisation selon NF T 36-005 et FD T 30-808: famille III – 2 ; famille IV – 4b (selon usage).

CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE :

1 kg - 5 kg - 15 kg.

Livré en blanc et teintés sur la base du nuancier LPF « CHAUX & SILICATES ».

CARACTÉRISTIQUES :

Présentation en pot : produit épais

Masse volumique : 1,40 ± 0,05 kg/dm³

Extrait sec en poids : 58 % (taux de matière organique < 5% en sec)

Extrait sec en volume calculé : 40 %

Absorption d'eau : W1

Perméabilité à la vapeur d'eau : $\mu \leq 35$

pH : 11,4

Point d'éclair : Néant.

DILUTION :

	Pour 15 kg	Pour 5 kg
Chaulage :	jusqu'à 1 L	jusqu'à 0,35 L
Badigeon lourd :	de 1 à 3 L	de 0,3 à 1,0 L
Badigeon léger :	de 3 à 5 L	de 1,0 à 1,6 L
Eau forte :	de 5 à 7 L	de 1,6 à 2,3 L
Patine :	7 L et +	2,3 L et +

ASPECT DU FEUIL SEC : Mat, lisse.

CONSOMMATION : Variable selon support et dilution. En moyenne de 125 à 250 g/m² et par couche pour un badigeon.

TEMPS DE SÉCHAGE : Sec au toucher après 4 heures. Respecter 12 heures minimum entre 2 couches.

Séchage complet : environ 2 semaines et plus suivant les conditions climatiques du moment. Résistance et performance mécanique optimales de la chaux obtenues après plusieurs mois.

CONTROLE QUALITÉ : cf. QR CODES au verso.

Mise à jour : 9 novembre 2017

La Pierre Fertile®



LPF 36

LAIT DE CHAUX PRÉ DILUÉ POUR BADIGEON

MISE EN ŒUVRE

TRAVAUX : Travaux neufs ou de rénovation.

EMPLACEMENT : A l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : Ravalement de façades. Traitement des murs intérieurs .

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. QR CODE dans l'encadré ci-dessous):

- béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne,
- exécution des travaux conforme aux documents techniques d'emploi à respecter qui se réfèrent aux normes et règles de l'art pour la préparation et l'apprêt des subjectiles, comme pour la mise en œuvre du revêtement, après nettoyage ou décapage approprié des revêtements existants si nécessaire,
- ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et supérieure à 30°C, ni par grand vent (humidité relative inférieure à 70%),
- dans tous les cas, les fonds doivent être sains, cohésifs, secs et propres.

PREPARATION ET APPRET DU SUBJECTILE SELON PRESENTATION :

En extérieur :

Sur subjectile brut : appliquer directement deux couches minimum de LPF36 sur l'enduit, à 24 heures d'intervalle.

Sur subjectile recouvert : les subjectiles organiques seront décapés pour revenir au support minéral qui sera gratté, égrené, brossé et dépoli. Au cas où un des supports visés ci-dessus présenterait après décapage des traces d'anciens revêtements de peinture sains et adhérents (uniquement films minces), appliquer au préalable **IMPRIM PLUS**. Les anciens fonds minéraux feront l'objet d'un traitement anticryptogamique, et pourront être imprimés avec **IMPRIM CHAUX** si nécessaire (support pulvérulent par exemple).

Si la planéité du support nécessite une correction, utiliser les sous-enduits de préparation **GARNICHAUX** ou **LPF25**.

Note : les résidus de peinture organique s'entendent comme des traces résiduelles de peinture après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou les modénatures. L'application sur subjectiles organiques est proscrite en extérieur, même si elle est trop souvent proposée, en remettant en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

En intérieur :

Sur subjectile brut (minéral) : les subjectiles peuvent être surfacés avec **GARNICHAUX** et/ou **LPF 25** au préalable. Appliquer deux couches minimum de LPF36 à 24 heures d'intervalle, précédées si nécessaire d'une couche d'**IMPRIM CHAUX**.

Sur subjectile organique: appliquer **IMPRIM PLUS** en impression, puis **LPF36** en deux couches à 24 h d'intervalle.

Sur subjectiles présentant des zones de porosité hétérogènes telles que les plaques à épiderme cartonné, carreaux de plâtre, plaques à base de ciment (type **FERMACELL**, **AQUAPANEL OUTDOOR...**), exécuter un enduit non repassé ou repassé après l'impression.

EMPLOI DU PRODUIT : Diluer à l'eau. Application à la brosse à chauler en 2 couches minimum :

- 1) dilution progressive sur support hydraulique,
 - 2) dilution dégressive sur support absorbant et poreux (y compris sur colature réalisée avec **TALOCALCE** – cf. fiche descriptive de ce produit).
- Malaxer impérativement LPF36 après dilution à l'aide d'un malaxeur de chantier (vitesse lente), pour assurer l'homogénéité de la préparation et de la teinte. L'onctuosité de la chaux grasse en fait un produit ayant une très bonne applicabilité. La superposition de couches de plus en plus diluées permet des effets de transparence.

Simple à travailler à la brosse à chauler, l'application se fait de haut en bas sans interruption en évitant les passages trop linéaires et les ruptures. Les mouvements sont aléatoires tout en conservant une certaine régularité. Pour éviter les reprises, nous vous recommandons une progression des travaux en diagonale, par zones ou « nuages », afin d'obtenir un résultat harmonieux. Déposer la chaux sans lissage.

MATÉRIEL : exclusivement brosse à chauler et brosse plate.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

S'applique sur support sec ; humidité <5% en masse. Absence de brouillard et de vent fort.

- Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).

- L'humidification du support avant chaque couche est nécessaire en période sèche, très ensoleillée ou ventée, sur fond très absorbant.

- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application,

- Lors du bûchage des ouvrages, éviter les films plastiques. Ceux-ci produisent un échauffement par effet de serre qui peut se révéler néfaste pour la durabilité du badigeon.

- Ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide.

- En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade avant de chauler, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux,

- Plus la teinte de la chaux est vive, plus les précautions ci-dessus sont importantes (cf. teintes MEDIUM / LPF2 ou VIVE / LPF3 - Nuancier LPF « CHAUX & SILICATES »).

A l'application, la chaux ne présente pas sa couleur finale. Après séchage, la teinte s'atténue fortement ; elle est définitive et couvre parfaitement le support. Nous vous conseillons de faire des essais avant tout chantier.

- En intérieur, éviter les gradients de température trop importants dans les pièces de grande hauteur sous plafond : un séchage différentiel peut influencer sur le rendu.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ / SANTÉ ET ENVIRONNEMENT « HSE »

Produit non inflammable : Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement, Fiche de données de sécurité : cf. QR CODE ci-dessous pour consulter les DoP/FDES/FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013.)

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit, catégorie A/g : 30 g/L. Ce produit contient max. : 30 g/L.

Emissions dans l'air intérieur : information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



AUTRES INFORMATIONS

Référentiel d'emploi : cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.

 DoP n° L14041_1 LPF36	
Cf. QR code pour consulter la DoP donnant en niveau ou en classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, ou le site www.lapierrefertile.com .	ALLIOS La Pierre Fertile 105, chemin de Saint Menet aux Accates 13011 MARSEILLE
	13
	EN 998-1 Enduit de parement (CR) Extérieur ou intérieur

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.lapierrefertile.com.